

Le Lieuvillois

Juin 2024

Les beaux jours arrivent!

BUDGET 2023, L'HEURE DU BILAN

IMPÔTS, QUE COÛTE UNE PISCINE ?

RECETTE D'ÉTÉ





Lieuvilloise, Lieuvillois,

Pour commencer ce petit mot, je vous informe qu'à compter du mois de septembre l'Agence Postale va déménager à la Mairie. Valentin continuera de vous servir les produits de la Poste mais aussi de vous fournir un accueil à la Maison Communale (documents administratifs, photocopies, sac de déchets verts et autres informations...).

L'agence postale sera ouverte aux horaires habituels et pour la Mairie, les heures d'ouvertures demeureront inchangées. Je tiens juste à vous préciser que la secrétaire de Mairie ne pourra pas vous fournir des produits postaux et que l'agent communal (agent Postal) ne pourra pas vous délivrer des actes administratifs.

Sur le plan travaux, vous avez pu vous rendre compte que les têtes d'éclairages publics ont été changées. Un investissement financier important pour la commune mais qui à long terme devrait nous permettre de réduire la facture d'électricité. L'éclairage continuera à être éteint la nuit.

Pour continuer sur l'électricité, nous avons remis aux normes électriques la salle des fêtes et la Mairie ainsi que les coffrets forains.

La commission travaux est en train de travailler sur le stationnement, elle a rencontré les riverains de l'Allée des Marronniers pour échanger sur ce thème (samedi 1er juin) et fera de même pour les autres rues afin de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité.

Je tiens aussi à rappeler que le stationnement est interdit sur les pelouses.

Sur le plan climatique, les beaux jours devraient enfin arriver, alors essayons de garder nos gestes pour économiser l'eau. À toutes fins utiles, je vous rappelle qu'il y a des horaires à respecter pour faire du bruit (tonte, musique...).

Sur le plan associatif, je tiens à remercier :

- Monsieur Philippe THEOT qui a souhaité quitter ses fonctions de Président du Comité des Fêtes et j'en profite pour féliciter Madame Aurore LOISEAU qui lui succède,
- Monsieur Pierre DUQUESNE qui a décidé après de nombreuses années de quitter ses fonctions de Président de l'Association des anciens combattants,
- mais aussi un grand MERCI à tous les bénévoles de ces associations et de toutes les autres pour leur investissement, qu'ils aient ou non décidé de poursuivre l'aventure associative, car c'est grâce à vous, à votre implication et à la réussite de vos activités que cela permet au village de rayonner aux alentours par la diversité des manifestations qui nous sont proposées.

Et en attendant de pouvoir nous retrouver lors d'une manifestation, prenez soin de vous.

Vive Lieuvillers !
Michaël NÉGI

MAIRIE INFOS

CONSEIL DES JEUNES

RETOUR SUR LE CARNAVAL ET LE 8 MAI



A VENIR

Dimanche 30 juin : le Conseil Des Jeunes organise un concours d'art en partenariat avec le Comité des fêtes (Dessins, peintures, sculptures etc...) à l'occasion de l'exposition de peinture qui aura lieu le 30 Juin à Lieuvillers.

Ce concours est composé de 3 catégories -12 ans / 12-18 ans et +18 ans.

Les votes se feront par le Conseil Des Jeunes et 5 artistes de l'exposition, la remise des prix aura lieu le 30 juin à 16h.

Date limite de dépôt des œuvres le 28 juin en Mairie.



**Le Conseil Des Jeunes,
en partenariat avec
Le Comité Des Fêtes,**

Vous propose un concours d'art (Dessins, Peintures, Sculptures etc...) à l'occasion de l'exposition artistique qui aura lieu le 30 Juin à Lieuvillers.

Ce concours est composé de 3 catégories 0-12 ans / 12-18 ans / 18 et +

Les votes se feront par le Conseil Des Jeunes et 5 Artistes de l'exposition, la remise des prix aura lieu le 30 Juin à 16h.

Date limite de dépôt des œuvres le 28 juin.

Coupon d'inscription à déposer en mairie avec votre œuvre

Nom :

Prenom :

Age :

Adresse :

Téléphone :

ELECTIONS EUROPÉENNES

En France, les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024 afin d'élire les députés européens.

Tout.e citoyen.ne âgé.e d'au moins 18 ans et inscrit.e sur les listes électorales communales, consulaires ou complémentaires peut voter.

Il est aussi possible de voter par procuration.

Vous devez voter au bureau de vote dont l'adresse est inscrite sur votre carte électorale. Vous pouvez également retrouver votre bureau de vote sur ce site "<https://elections.europa.eu/fr/how-to-vote/fr/>".

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit.e sur la liste électorale de votre commune. Cette dernière peut être : la commune de votre résidence principale ou du lieu où vous habitez depuis au moins 6 mois.

A Lieuvillers, le bureau de vote est situé à la mairie et sera ouvert de 8h00 à 18h00.



ESPACES VERTS

FRELON ASIATIQUE

Il s'appelle "Vespa velutina nigrithorax" ou plus communément frelon asiatique. Cet insecte a été repéré en France il y a une quinzaine d'années et ne cesse de proliférer. Pour éviter la surpopulation de ce nuisible, il est proposé par la commune de Lieuvillers d'acquérir un piège à frelon asiatique au tarif de 8€ via une commande groupée auprès de SOS GUEPES 60.

Abeille domestique



Guêpe



Frelon européen



Frelon asiatique



COMMENT FONCTIONNE LE PIÈGE ?

Il suffit de verser un appât dans le piège et de le placer à une hauteur de 2m du sol. Les frelons seront ainsi attirés et piégés.

COMMENT COMMANDER UN PIÈGE ?

Vous inscrire en Mairie sur papier libre **avant le 30/06/2024** en indiquant votre nom, prénom, adresse, e-mail et en joignant votre règlement de 8€ à l'ordre de SOS GUEPES 60 ou en espèce.

Description du kit :

Un piège à frelon TAP TRAP +
2 dosettes de 10 ml spécial attractif frelon de chez Veto Pharma.



INFO NATURE

POURQUOI DÉCLARER LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LA FAUNE SAUVAGE ?

Dans le cadre de l'attaque de votre poulailler par un prédateur, la fédération des chasseurs de l'Oise recommande de déclarer les dégâts en remplissant un formulaire en ligne. Ces justificatifs sont des informations indispensables qui, correctement renseignés, permettent d'agrémenter le dossier annuel ESOD « Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » dans l'objectif de :

- Maintenir la liste annuelle des prédateurs / déprédateurs.
- Estimer le montant des dégâts causés sur les élevages particuliers, de professionnels, aux activités agricoles et aux dégradations matérielles.



Les déclarations de dégâts faites par les particuliers, les agriculteurs et les forestiers constituent, entre autres, et sur plusieurs années, un indicateur fiable de la présence significative des espèces permettant d'apprécier la situation locale.

N'hésitez pas, en cas de dégâts, à remplir cette attestation et la transmettre à l'adresse indiquée ci-dessous. En cas de problème ou de difficulté, vous pourrez contacter les personnes habilitées suivantes :

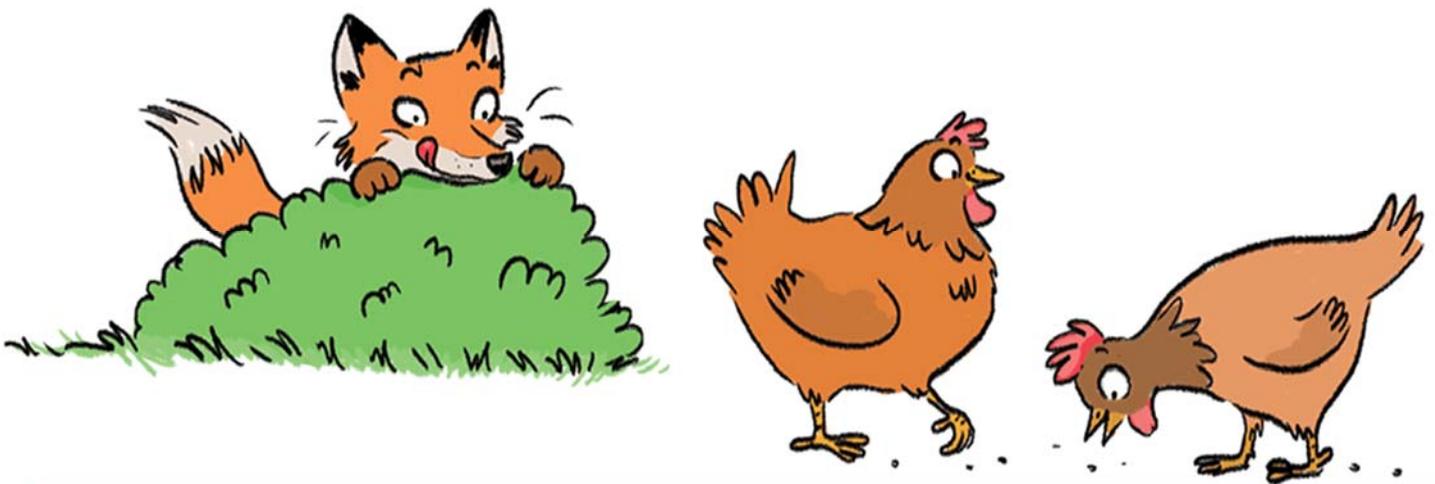
- Les techniciens de la Fédération des chasseurs de l'Oise
- Les techniciens de la Chambre d'agriculture
- Les élus des communes
- Les agents de l'Office français de Biodiversité
- Les piégeurs agréés
- Les louvetiers

Formulaire «Constatation de dégâts»
est disponible sur le site de la fdc60 :

www.fdc60.fr > Documentation >
Espèces susceptibles d'occasionner
des dégâts

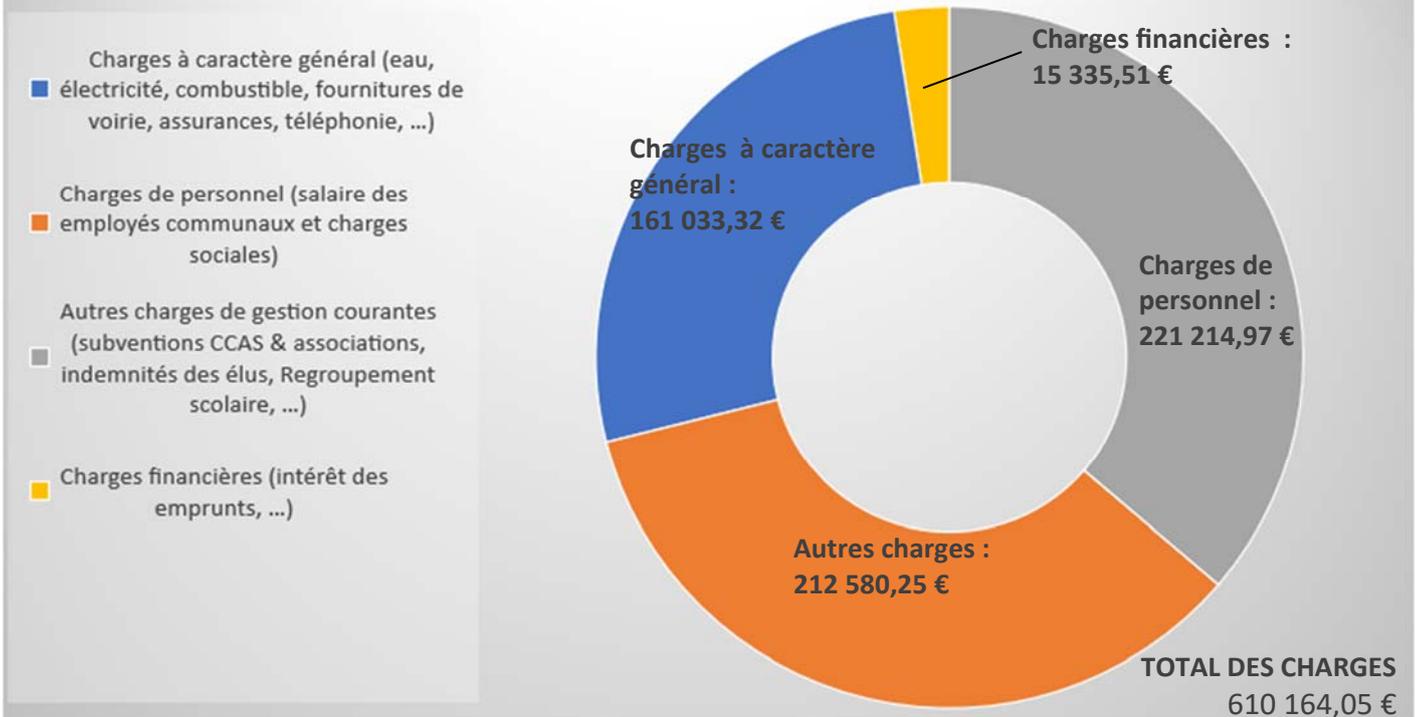
Complétez-le formulaire et retournez-le à la Fédération des Chasseurs de l'Oise

155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT cedex
03 44 19 40 40 - contact@fdc60.fr

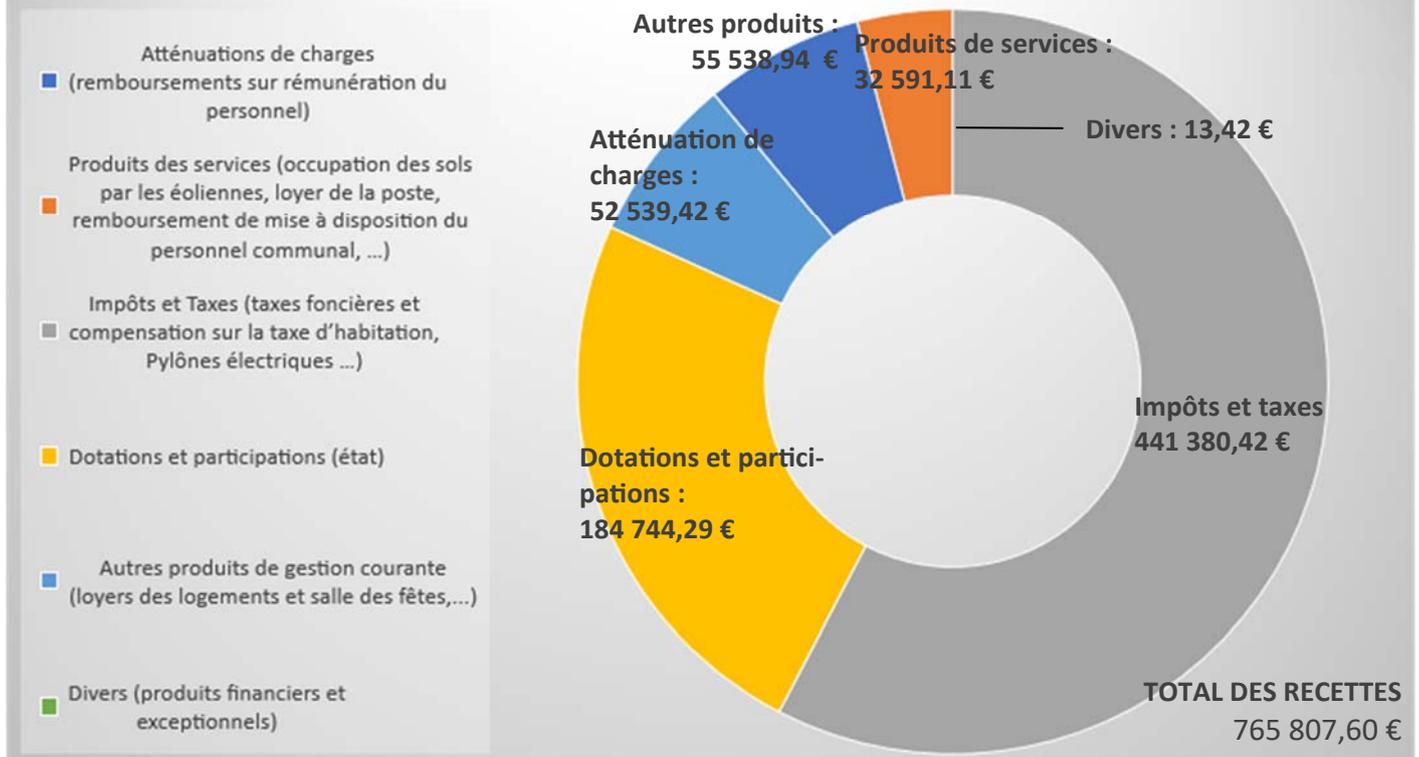


LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2023

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2023

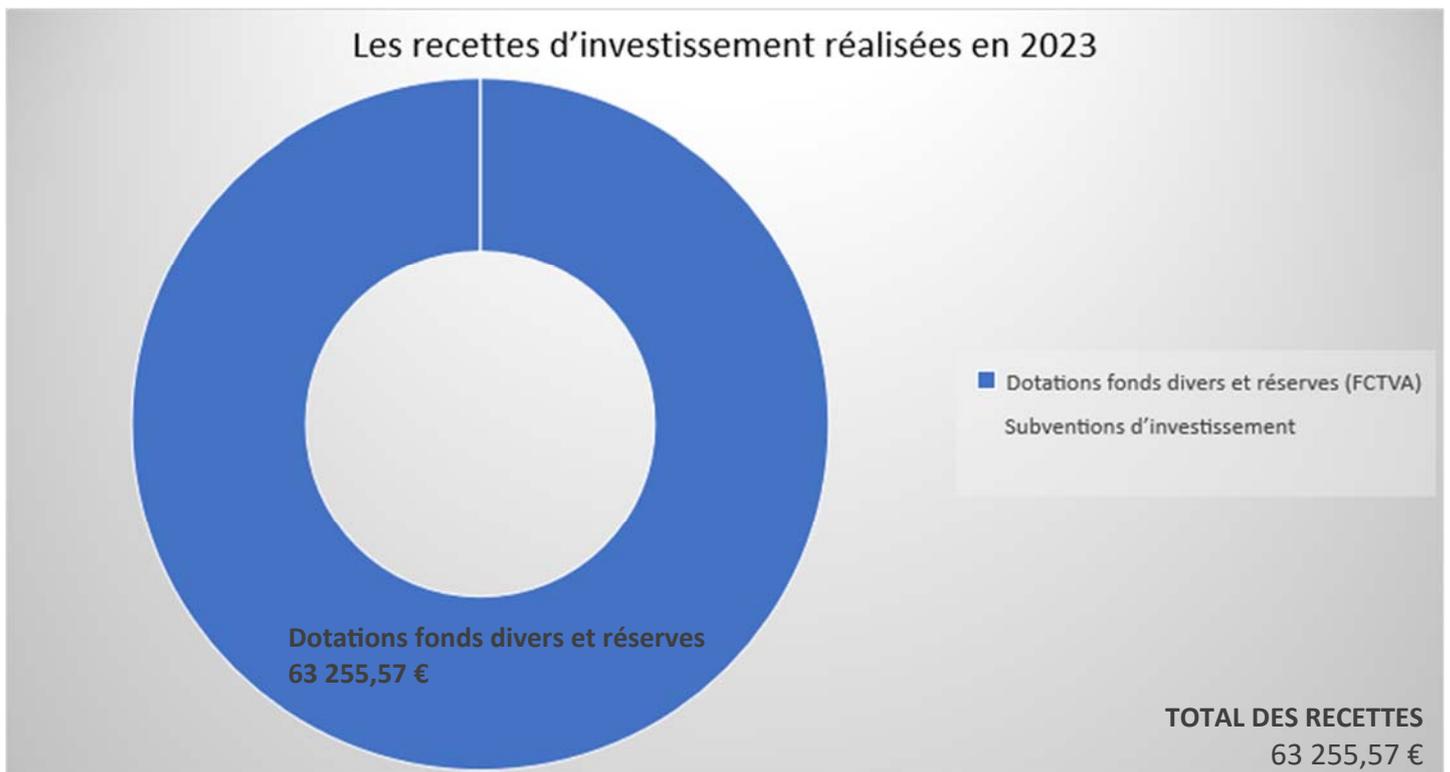
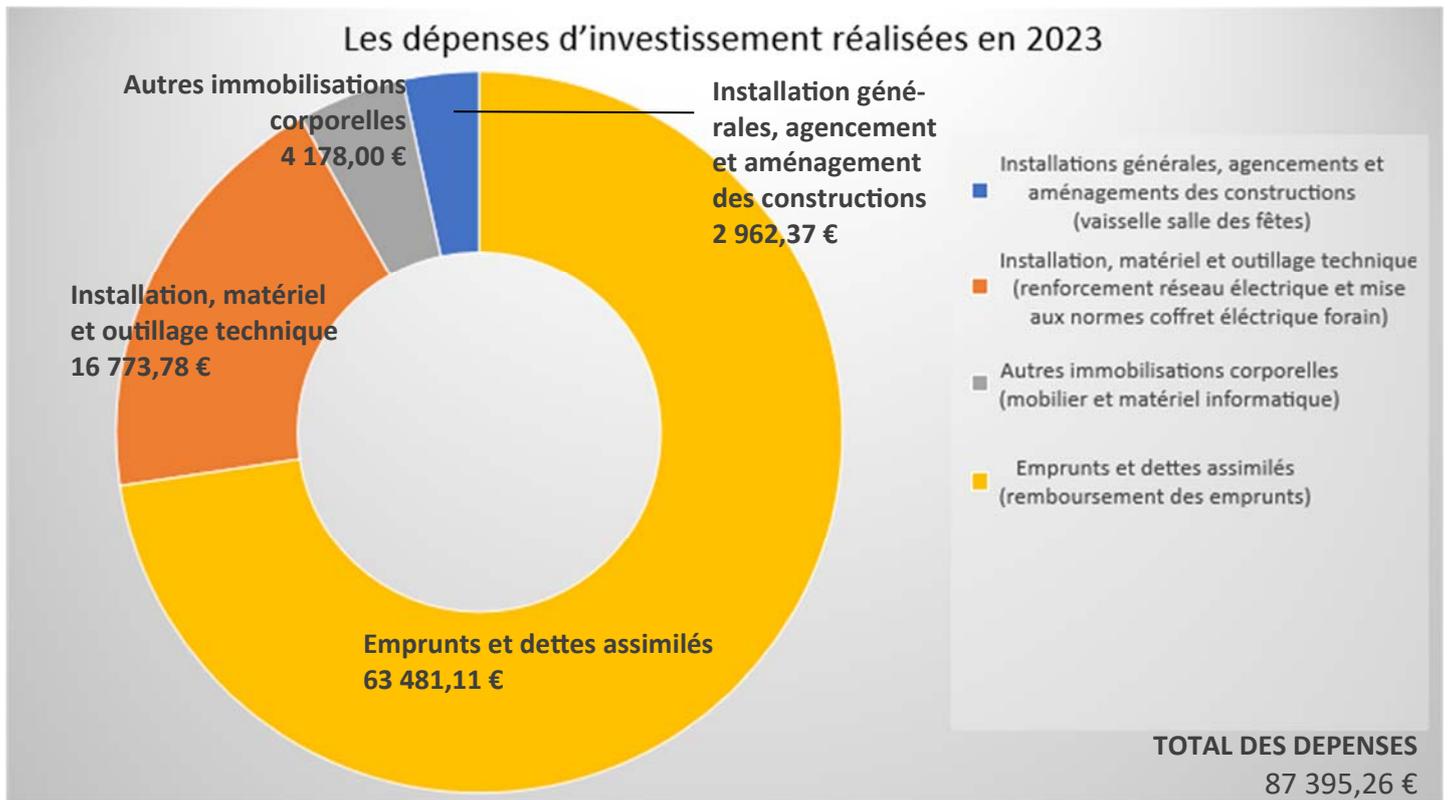


Les recettes de fonctionnement réalisées en 2023



Bilan du compte de fonctionnement, soit un excédent de fonctionnement de 156 643,55 €

LE COMPTE D'INVESTISSEMENT 2023



Bilan du compte d'investissement, soit un déficit d'investissement de 24 139,69 €

2023 était une année centrée sur l'étude de la transition écologique de notre Village, notamment sur l'éclairage public, la récupération des eaux de pluies. 2024 sera l'année de la mise en place des projets.

L'excédent de fonctionnement permettra :

- la réalisation des travaux relatifs au rebouchage du puits de la Rue d'Enfer, dont le dossier est en cours d'instruction auprès des assureurs respectifs,
- et compensera le déficit d'investissement.

Depuis le 13 avril 2016, avoir recours à une piscine hors sol ne nous exempte ni de la taxe foncière ni de la déclaration préalable de travaux.

En effet, une piscine en kit est imposable au titre de la taxe foncière, même si elle est théoriquement démontable. Le Conseil d'État (arrêt du 13 avril 2016 n°376959) en a décidé ainsi en rejetant la demande d'exonération de taxe foncière d'un contribuable.



La plus haute juridiction administrative a considéré que la piscine n'ayant pas vocation à être déplacée, elle relevait des propriétés bâties, et était imposable au sens de l'article 1380 du Code général des impôts : « La taxe foncière est établie annuellement sur les propriétés bâties sises en France à l'exception de celles qui en sont expressément exonérées par les dispositions du présent code. » Une décision qui ne surprend guère lorsque l'on sait qu'une piscine hors sol repose bien souvent sur une dalle en béton...

Rappelons, qu'il est obligatoire de transmettre une déclaration préalable de travaux au service de l'urbanisme de votre commune pour une piscine hors

sol installée plus de trois mois dans l'année dont la surface du bassin est supérieure à 10 m² et n'excède pas 100 m². Vous pouvez télécharger le formulaire cerfa n°13703*12 à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028>

INCIVILITÉS

UN FLÉAU, QUELQUES RAPPELS.

Il est vraiment regrettable que certaines personnes aient oublié le b.a.-ba des règles de civisme et de bienséance.

Qu'il s'agisse de sacs poubelles, de gravats, de tontes de pelouse ou encore de meubles... laissés aux abords des routes ou retrouvés près des lieux de collecte (carton ou verre), transformant ces espaces en dépôts sauvages, tout cela devient tout simplement inacceptable!

Les feux (matières plastiques, pneus) sont interdits, les déchetteries sont prévues pour déposer vos déchets. De manière générale les feux sont interdits en périodes de sécheresse.



Nuisances sonores : les bruits de voisinage portent atteinte à la qualité de vie et à la tranquillité, mais aussi à la santé.

Ne pas tondre pendant les heures de repas et pas de bruit entre 22 h et 6 h.

Les déjections canines, encore et toujours... Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les crottes de leurs chiens afin que les trottoirs et les espaces verts

ne deviennent pas des toilettes publiques canines.



Envie de faire le plein de vitamines ? Pour donner à vos papilles un avant-goût d'été, voici notre sélection de recettes de smoothies les plus gourmandes ! Au menu : Des recettes colorées, fraîches et surtout très fruitées !

Smoothie fraise, pastèque

Ingrédients

- ½ mini pastèque
- 150 g de fraises
- 1 citron

Pressez le citron et ajoutez le dans le bol du blender.

Coupez en morceaux les fraises et la pastèque et ajoutez-les dans le blender.

Mixez et dégustez !



Smoothie framboise, myrtille

Ingrédients

- 400 g de framboises
- 200 g de myrtilles
- 6 glaçons

Lavez les framboises et les myrtilles et mettez les dans le blender en ajoutant les glaçons.

Il ne reste plus qu'à mixer et c'est prêt !

Smoothie abricot, pêche, thé vert

Ingrédients

- 2 abricots
- 1 pêche
- 1 yaourt nature
- 10 cl d'eau
- 2 cuillères à café de sucre glace
- 1 cuillère à café de thé vert

Découpez les fruits et incorporez tous les ingrédients dans le blender

Mixez le tout et c'est prêt !



Smoothie abricot, pastèque et basilic

Ingrédients

- 5 abricots
- ¼ de pastèque sans pépins
- 10 feuilles de basilic

Coupez les fruits et ajoutez le tout dans le blender avec le basilic.

Mixez, et ajoutez de l'eau si besoin.

Smoothie poire, banane, cannelle

Ingrédients

- 2 poires
- 1 banane
- 20 cl de lait
- 1 cuillère à café de cannelle en poudre

Épluchez les poires et la banane et coupez-les en morceaux.

Ajoutez les poires, la banane, le lait et la cannelle en poudre puis mixez jusqu'à obtenir la consistance désirée.

Laissez libre cours à votre imagination pour créer vos propres Smoothies !



D'après une rumeur persistante, l'été arrive ! On vous propose une sélection de fruits et légumes de saison, afin de connaître leurs bienfaits sur votre santé.

1- L'asperge

Qu'elle soit blanche, verte, violette ou sauvage, l'asperge est généralement LA star du printemps !

Faible en calories et excellente source de nutriments, c'est un compagnon de repas idéal, que vous la dégustiez grillée ou directement dans une salade.

Et pour finir de vous convaincre, on vous citera les 5 bienfaits de l'asperge :

- l'asperge nettoie vos reins
- l'asperge aide à faire perdre du poids
- l'asperge est recommandée pour les femmes enceintes (car elle contient une vitamine qui favorise le développement du fœtus)
- l'asperge améliore le transit intestinal
- l'asperge vous aide à lutter contre le vieillissement de la peau

Bref vous l'avez compris : l'essayer, c'est l'adopter (on vous promet pourtant que cet article n'est pas sponsorisé par un lobby d'asperge) !



2- L'artichaut

Quand on évoque le printemps, l'artichaut est certainement la première chose qui vous vient à l'esprit ! (comment ça non ??)

Pourtant, on l'aime ce petit légume, quelle que soit sa taille, que l'on se concentre sur ses feuilles ou directement sur son petit cœur : l'artichaut est un vrai partenaire santé.

Si vous vous sentez ballonné : mangez de l'artichaut !

Si vous voulez un bon apport en calcium et en magnésium : mangez de l'artichaut !

Si vous voulez vous protéger des maladies cardiovasculaires : mangez de l'artichaut !

Si vous voulez devenir riche : mangez de l'artichaut ! *(la dernière c'était pour vérifier que vous suiviez bien)*

3- Le pamplemousse

Il est souvent associé avec les agrumes aux mois les plus froids, mais pourtant le pamplemousse est toujours récolté jusqu'en juin. Bourré de vitamine C, on dit que ce fruit hydratant fait TOUT : qu'il s'agisse de stimuler la puissance cérébrale, de réduire le cholestérol ou d'aider à perdre du poids. Bref : c'est un fruit qui met en forme, et c'est pourquoi il accompagne si idéalement le printemps : il nous requinque du froid et de la petite déprime associée à l'hiver, et il nous donne l'énergie nécessaire pour affronter un été festif !

Enfin, petite astuce (c'est cadeau, on vous aime) : si vous souhaitez diminuer le petit goût acidulé de votre pamplemousse, il suffira d'une pincée de sel pour neutraliser l'amertume et faire croire à votre cerveau qu'il a un goût plus sucré !



4- Le radis

Composé à 95 % d'eau et généreuse source de vitamine C (décidément !), le radis est un excellent moyen de garder votre peau hydratée et fraîche. Il est même recommandé par le Programme National Nutrition Santé d'en consommer chaque jour environ 80g !

Avec son goût craquant et poivré, il accompagne idéalement une salade, mais est encore meilleur lorsqu'on le fait revenir à la poêle.

Et pour les chanceux qui ont un jardin (ou des balconnières) : c'est l'un des légumes les plus faciles à cultiver.

5- La fraise

Le suspense était insoutenable on le sait, mais nous n'allions quand même pas terminer une sélection printanière sans en parler !

La fraise, qui doit certainement se retrouver dans le top 3 des fruits préférés des petits et grands, fait rêver des générations à la fois par son parfum prononcé, par sa couleur éclatante, et par son goût d'une onctueuse fraîcheur.

Donc non seulement c'est objectivement délicieux, mais également riche en antioxydants et plus faible en sucre que de nombreux autres fruits !

Et contrairement aux idées reçues, ce n'est ni la taille ni l'intensité de sa couleur qui détermine la qualité d'une fraise, mais bien son parfum : alors fiez-vous à votre odorat !



LES ASSOCIATIONS

ASELLE



Le 03 Mars l'ASELLE a organisé une **sortie théâtre** au Zénith d'Amiens : Un vrai régal !
Ce fût un réel après-midi de détente pour les 50 participants.

Le 14 Avril : Premier **Salon du Bien être** à Lieuvillers avec 23 exposants, avec conférence, ateliers divers et conseils en tous genres.

Les nombreux visiteurs, l'ambiance, la convivialité et la bonne humeur ont fait de ce 1^{er} salon une Réussite.

Nous vous attendons pour nos diverses activités hebdomadaires (bibliothèque, yoga, tennis de table, informatique et loisirs créatifs/couture).

NOUVEAU - PETANQUE

Venez nous retrouver tous les mardis soir à partir de 18h00 sur le terrain de pétanque à l'arrière de la mairie.

Notre traditionnel **Marché de Noël** aura lieu le dimanche 06 Décembre.

Pour tous renseignements : Valérie ANSART. Présidente : 06 74 13 21 60.



LA MAIN VERTE



L'association La Main Verte avait rendez vous avec un soleil généreux lors de la 19^{ème} Fête de la Fleur.

C'était une très belle journée, les Lieuvilloises et Lieuvillois sont venus très nombreux faire le tour des stands, leurs achats de plantes et aussi présenter leurs bons d'achat pour ceux qui ont été primés lors du concours de fleurissement 2023.

Les plus petits ont retrouvé la pêche à la ligne et pour la première fois pendant cette fête changer de visage ou fleurir leurs bras.

Le magnifique site de la place de la mairie et son parc ont permis à de nombreux visiteurs de se détendre à l'ombre en cassant la croûte et d'y passer en famille ou entre amis un moment très agréable.



Plusieurs personnes sont venues de loin, prévenues par quelques relais sur les réseaux sociaux et nous ont félicité pour notre organisation.

Cette journée est très importante pour notre association et aussi pour notre charmant village parce qu'elle illustre la convivialité que nous entretenons depuis des années.

Nous remercions les villageoises et villageois qui nous ont aidé avec la collecte des pots, les généreux donateurs de

plants et de plantes, de matériels, de mobilier de jardin, de lots pour la tombola, pour l'aide à la mise en place dès potron-minet et le remballage et aussi lors du coup de feu pour le déjeuner.

Merci aux villageois qui ont fabriqué et exposé un épouvantail devant leurs façades.

Un grand merci au Comité des Fêtes qui a largement contribué comme chaque année en mettant à notre disposition de nombreux matériels.

Nous nous préparons dès maintenant pour la 20^{ème} édition en mai 2025.





U.S. LIEUVILLERS ET ENVIRONS



Remerciements en premier lieu à Nathalie et Jérémy sans lesquels le tournoi n'aurait pas eu lieu. Merci à Patricia, Gilles, Stéphane, Véronique, Florian, Karine, Frédéric, Sébastien, Sabine, Eric, Pascal, GINETTE, Julien, Mathys. Aux dirigeants de Thieux et Sacy st Martin pour avoir assuré l'arbitrage. A la municipalité de Lieuvillers, aux agents communaux, au comité des fêtes, à l'ASELLE et à la main verte. A mesdames et messieurs le sénateur Olivier Paccaud, député Victor Habert Dassault et la conseillère départementale Nicole Cordier de s'être déplacés.

Patricia et Nathalie remercient les habitants pour leurs accueils lors de la vente des calendriers.

Classements du tournoi :

U11

- 1^{er} Breuil le Sec A
- 2 Ansauvillers
- 3 Breuil le Sec B
- 4 St Just en Chaussée
- 5 Wavignies
- 6 Noyon
- 7 Lieuvillers
- 8 Thieux

U13

- 1^{er} Sacy St Martin
- 2 Nogent sur Oise
- 3 St Leu d'Esserent
- 4 Lieuvillers
- 5 St Just en Chaussée
- 6 Breuil le Sec
- 7 Noyon

Tirs au buts

- U11 Sacha Wavignies
U13 Maxime Glowacki US Lieuvillers



Le club compte 138 licenciés au 20 avril.

L'équipe séniors A est quatrième dans son groupe ainsi que la B.

Vous pouvez contacter Bruno Jurkiewicz au 06 88 73 36 47 .



Le début de l'année 2024 a été marquée par le départ de nombreux membres de longues dates au sein du comité. Ainsi notamment Messieurs Philippe THEOT et Bernard ROUSSARIE ont quitté leurs fonctions respectives de Président et de secrétaire-trésorier du comité des fêtes pour profiter de leur retraite et vaquer à de nouvelles occupations. Il en a été de même pour quelques bénévoles tels que Christophe et Stéphane LEMAIRE, Nathalie et Marc DAVENNE, Amaury THEOT, Lucien MORVILLE, Christian LEPHAY et Hervé DEVILLERS. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leurs longues années de dévouement et d'implication.

Un nouveau bureau a donc été élu le 2 mars dernier et Madame Aurore LOISEAU a été nommée Présidente, et est entourée par Messieurs Romaric GALLE et Laurent CLOZIER, ses vices présidents, par Monsieur Xavier BLERY, trésorier et par Madame Griselle BERGES, secrétaire, le tout accompagné d'une vingtaine de bénévoles sans qui le comité ne pourrait pas tout réaliser.

PAQUES

Le nouveau Comité s'est engagé à maintenir le maximum d'activités annuelles comme **la grande chasse de Pâques** qui sous le soleil a vu de nombreux enfants venir participer à la chasse aux œufs.



JOURNÉE PECHE

La **journée pêche du 1^{er} mai** a rassemblé près de 70 pêcheurs à l'étang de Breteuil sous un beau ciel bleu.





Les prochaines manifestations avant l'été seront la **fête foraine** avec son défilé des **vélos fleuris** prévue le 15 juin prochain à 17h, **la brocante** qui se déroulera le 16 juin, et **l'exposition peinture** qui aura lieu le 30 juin, avec une petite nouveauté la présence de **voitures anciennes**.

Le feu d'artifice aura lieu **exceptionnellement le 14 juillet prochain**.

La nouvelle équipe a hâte de vous retrouver lors d'un prochain événement.
Alors à très bientôt.

COMITÉ des Fêtes de Lieuvillers

LIEUVILLERS

FÊTE COMMUNALE

PLACE DE LA MAIRIE

SAMEDI 15 JUIN

17h00 Défilé des vélos fleuris
19h00 Apéritif géant
Fête foraine

DIMANCHE 16 JUIN

6h30 Brocante
14h00 Fête foraine
17h00 Lâcher de ballons

LUNDI 17 JUIN

17h30 Jeux et animations
Fête foraine

LIEUVILLERS

29^{ème} BROCANTE

Le 16 Juin 2024

Renseignements et Réservation au
06.61.15.42.01 et 06.11.29.75.01
ou par mail à l'adresse
com.fetelieuvillers@lieuvillers.eu

Restauration et buvette réservées à l'organisateur

LIEUVILLERS

Fête communale

Place de la Mairie

Samedi 15 juin à 17h00

Défilé de vélos fleuris

MESSAGE AUX ENFANTS
Si tu souhaites participer au défilé, le Comité des Fêtes te donne le papier crépon pour la décoration de ton vélo (à retirer en mairie)
Le comité des fêtes et les forains te remercieront de ta participation.

19h00: Apéritif géant offert aux Lieuvillois

Coupon pour retirer le papier crépon à la mairie

Prénoms: _____ NOM: _____

N°: _____ Rue: _____

Dates de retrait en mairie
Mardi 4 et jeudi 6 juin à partir de 16h30 et le mercredi 5 juin à partir de 18h

Le Comité des Fêtes vous propose

une journée au parc

118 places disponibles
15€ / pers
rdv à 7h15 sur la place
Retour vers 19h30

BAGATELLE

Samedi 31 Août 2024

Réservation
Laurent Clozier
06.31.87.31.16

A venir

- Du 15, 16 et 17 juin** Fête communale
- Dimanche 16 juin** Brocante 29^{ème} édition
- Dimanche 30 juin** «Lieuvillers en Couleurs» et exposition de voitures anciennes.
- Dimanche 14 juillet** Feu d'artifice - Retraite aux flambeaux
- Samedi 31 août** Sortie au parc Bagatelle.

Changement de date !

MEMO PRATIQUE

COLLECTE DES DECHETS

La communauté de communes du plateau picard gère tous nos déchets et répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ou par mail à l'adresse environnement@cc-plateaupicard.fr + d'info au 03 69 12 50 70

- **Ordures ménagères** : tous les lundis matins (à sortir la veille)
- **Recyclable et Verre** : Aux 3 points de collecte dans Lieuvillers
- **Déchets verts** : tous les mardis matin durant la période de collecte. Les sacs sont distribués gratuitement sur simple demande en mairie.

DECHETTERIE

Avant toute première venue, il est impératif de faire sa demande de badge nominatif.

Toutes les infos sur le site de la Communauté de Commune du Plateau Picard www.plateaupicard.fr rubrique [Gestion des déchets > Déchetteries](#) + d'info au 03 69 12 50 70 ou par mail environnement@cc-plateaupicard.fr

Les horaires des déchetteries de mars à octobre 2024

Saint-Just-en-Chaussée :

Lundi de 8h à 12h
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Maignelay-Montigny :

Lundi de 14h à 18h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

La Neuville-Roy :

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Bulles :

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

La poste

Le gestionnaire de l'agence postale communale, Valentin LABALETTE, vous accueille les :

- **Lundi de 14h à 16h30**
- **Mardi de 14h à 16h30**
- **Mercredi de 9h30 à 12h**
- **Jeudi de 15h à 18h**
- **Vendredi de 9h30 à 12h**
- **Samedi de 10h30 à 12h**

Téléphone : 03 44 51 75 34

En septembre l'Agence Postale va déménager à la Mairie.

Agenda

• **Dimanche 9 juin de 8h00 à 18h00**
Elections européennes .

• **Du 15 au 17 juin**
Fête communale (C. d. Fêtes)

• **Dimanche 16 juin**
29^{ème} Brocante (C.d. Fêtes)

• **Dimanche 30 juin**
Concours dessins (C.d. Jeunes)

• **Dimanche 30 juin**
Lieuvillers en Couleurs et exposition de voitures anciennes (C.d.Fêtes)

• **Dimanche 14 juillet**
Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

• **Dimanche 14 juillet**
Commémoration à 11h00

• **Samedi 31 août**
Sortie à Bagatelle (C. d. Fêtes)

Mairie

PERMANENCE DU SECRÉTARIAT
DE LA MAIRIE

Le lundi
14h30 à 19h30

Mercredi
9h00 à 12h00

Vendredi
9h00 à 12h00

PERMANENCE DE M. LE MAIRE
ET/OU ADJOINTS

Lundi de 18h30 à 19h30.
Sur rendez-vous pour les autres jours

CONTACT SECRÉTARIAT
Tél. 03 44 51 70 63

secretairedemairie@lieuvillers.eu

mairie@lieuvillers.eu